



S.A. Begum Aga Khan

YAKYMOUR

LE CANNET-CANNES

17 Janvier 1968

Monsieur Ahmed TALAAT
Directeur
Public Relations Department
HIGH DAM CONSTRUCTION AUTHORITY
P. O. Box 121
ASSOUAN

J'ai bien reçu votre longue lettre du 9 Janvier et je vous remercie infiniment de me donner toutes ces précisions, particulièrement utiles lorsque l'on n'est pas sur place pour juger et agir en connaissance de cause. Je suis vraiment très touchée du souci que vous prenez à régler cette affaire qui m'aura assez troublée, sans doute parce que je n'ai pu en connaître les coordonnées exactes dans son déroulement. Mais enfin, grâce à vos efficaces interventions, j'espère que cette question ne présentera bientôt plus de difficultés.

J'ai bien lu les différents points de votre lettre et j'ai été très contente de savoir que la Banque avait pu effectuer le premier versement à la Moasassah et que le second serait fait après les congés. J'ai également noté que les prestations n'étaient comptées que depuis les dates d'entrée respectives des 3 employés assurés et que, dans le cas où les sommes versées présenteraient un surplus, celui-ci viendrait au crédit de mon compte à la Moasassah.

En ce qui concerne la demande que vous avez faite auprès de Me Mahmoud Ibrahim de protester au sujet des amendes et intérêts, j'espère que vous aurez plus de chance que moi auprès de lui et que vous obtiendrez un résultat. Je vais lui écrire pour insister sur ce point, mais je vous remercie de vous occuper par ailleurs de cette question auprès de personnes influentes que vous connaissez.

Sous ce pli, vous trouverez copie de la lettre que j'adresse par même courrier au Directeur de la National Bank, rédigée en anglais ainsi que vous me le conseillez, puisqu'il semble que la première, en français, ne lui soit pas parvenue. Je crois que cette lettre comporte tous les points nécessaires.

J'ai parfaitement compris le sens de votre paragraphe n° 5, et je me tiendrai au conseil que vous me donnez, mais ne comprenant pas la raison qui vous le dicte, j'aimerais que vous m'éclairiez un peu. S'agirait-il d'un point de vue légal qui m'échappe, ou alors d'un esprit de revendication qui se serait manifesté ? Pourtant, je crois toujours avoir donné des salaires au-dessus de ce qui se pratique généralement. Quoi qu'il en soit, je ne parlerai de rien ainsi que vous me le recommandez.

Ainsi que je vous l'ai écrit, j'ai donc quitté l'hôpital sans constater de nette amélioration pour autant. Aussi vais-je partir vers la fin

.../

LE CABINET-CANINES
17 Jan 1954
/...../

13

de ce mois vers les U.S.A. pour consulter d'autres spécialistes. Ce n'est donc qu'au retour que je pourrai envisager un séjour à Assouan.

Je vous remercie infiniment de vos bons voeux de santé, et je vous adresse également tous mes meilleurs souhaits pour vous et les vôtres.

Très sincèrement

Shahabibeh Afakhan

P.S: Je vous remercie de la charmante feuille que vous avez eue de m'adresser ces quelques lignes parues dans Al-Ahram. Je suis très touchée de voir que la Presse Egyptienne s'intéresse à moi en publiant de mes nouvelles.

Ouat.